

ÉDITO

Par Laurence PAGANINI,
Présidente de Procos



Le commerce spécialisé en danger : priorité à une réouverture la plus rapide possible et à un vrai plan d'accompagnement pour toutes les enseignes

Le commerce est entré dans l'une des périodes les plus dangereuses qu'il ait connues.

Après un premier confinement, une fermeture de deux mois des magasins, la plupart des secteurs du commerce spécialisé enregistre une baisse de chiffres cumulée, depuis le début de l'année 2020, de - 20 % pour l'habillement, les cadeaux, la beauté santé, jusqu'à - 25 % pour l'alimentaire spécialisé et - 40 % pour la restauration.

A la veille des achats de Noël, le gouvernement a décidé de fermer à nouveau les points de vente pour lutter contre la prolifération du virus. Ce choix n'est pas lié à la diffusion du virus par les magasins eux-mêmes. Le gouvernement lui-même reconnaît que les mesures mises en œuvre par les commerçants ont été efficaces. Ce choix de fermer les boutiques n'a donc rien à voir avec les magasins du commerce spécialisé. Cette décision répond à la volonté d'éviter un trop grand nombre de déplacements. Mais, est-ce normal de privilégier le travail de tous, sauf celui des commerçants spécialisés, de la culture ou des salles de sport... ?

Les enseignes ont conscience des enjeux sanitaires et des choix difficiles auxquels est confronté le gouvernement. **Elles sont responsables** et espèrent que le confinement portera ses fruits et permettra de rouvrir les magasins dès que possible.

Responsabilité oui mais à la condition que les conséquences des décisions prises soient réellement bien appréhendées en termes économique et social.

Les prochaines semaines seront cruciales et la décision de rouvrir rapidement ou non tous les commerces (peut-être dès le 12 novembre) aura de lourdes conséquences.

Ne pas faire de chiffres d'affaires ou avoir une activité fortement réduite mettra en danger de défaillance des milliers d'entreprises et des réseaux entiers de magasins. **Plus tard les magasins ouvriront, plus grand sera le danger.** Gouvernement et commerçants doivent travailler ensemble sur les mesures qui permettront la réouverture la plus rapide possible afin d'étaler les achats de Noël et réguler les flux.

Dans un premier temps, le gouvernement a mis en place des mesures importantes telles que le chômage partiel. Il a renforcé le fond de solidarité pour les plus petits commerçants, imaginé un premier dispositif pour les loyers des TPE et PME. **Mais, c'est très loin du plan de sauvetage indispensable face à la catastrophe qui se prépare.** Car les entreprises de plus de 250 salariés, les ETI du commerce sont exclues à ce jour du dispositif d'aides ! Le chômage partiel ne suffira pas... Le gouvernement a bien en tête le soutien aux plus petits commerçants et c'est indispensable.

Mais, il ne faudrait pas qu'il sous-estime la fragilité des plus grands réseaux, dans tous les secteurs, en cas de chiffre d'affaires nul ou faible durant la période la plus importante de l'année. Un risque majeur pour la survie et la poursuite de l'activité en 2021. Il faut porter des stocks, payer les frais fixes et la trésorerie s'épuise très vite, sans parler des résultats.

Les moyens actuellement prévus pour soutenir les commerçants de toute taille en cas d'activité faible sur cette fin d'année sont largement insuffisants et entraîneraient de nombreux licenciements et défaillances. Le premier ministre a dit « *Les mesures d'indemnisation les plus larges seront mises en place car les commerçants n'y sont pour rien, c'est une question d'éthique.* » et « *Nous ne laisserons tomber personne.* »... Qu'est-il prévu pour nos ETI du commerce spécialisé ? Pour nos champions français combattifs et innovants mais si durement touchés ?

Il faut mettre en place un véritable plan de sauvetage à la hauteur des enjeux sociaux, du risque de fermeture de milliers de magasins et de défaillance de réseaux entiers.

C'est ce à quoi le gouvernement, le commerce, les bailleurs, les banques et les assureurs doivent travailler. On ne pourra pas permettre la relance d'acteurs qui auront déposé le bilan. La fermeture des magasins représente la paupérisation des territoires, des villes et le chômage généralisé en France. Les entreprises du commerce spécialisé sont des acteurs sur lesquels le gouvernement doit s'appuyer pour relancer l'économie et maintenir l'emploi partout, sur tous les territoires.

- Il faut dès maintenant traiter du remboursement des PGE dans le cas où les entreprises déjà endettées se retrouveraient dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements, et n'auraient plus les moyens d'investir sur l'innovation et la transformation. Après un premier PGE, de très nombreux acteurs n'auront pas accès à un second. Et si c'est le cas, l'étalement des remboursements sur une longue durée ou la conversion en fonds propres seront impératifs.
- Il faut mettre en place d'urgence des mesures automatiques d'adaptation des loyers à la réalité des chiffres d'affaires. Il n'est plus temps de se demander s'il faut protéger une rente immobilière, car si le commerce s'écroulait, elle s'écroulerait avec. L'intérêt des bailleurs et des locataires est le même.
- Il faut tout de suite se préparer à supprimer des charges sociales et fiscales

Responsabilité, solidarité, oui, avec conviction pour les Français, pour nos collaborateurs, mais **les commerçants de toute taille n'accepteront pas d'être les sacrifiés de cette crise sanitaire avec laquelle nous allons devoir apprendre à vivre au plus vite.**

[Lire le communiqué de presse « CONFINEMENT : LES COMMERÇANTS REFUSENT D'ÊTRE SACRIFIÉS ! » en cliquant ici](#) ■